



Orléans • Saint-Denis-de-l'Hôtel

MAIRIE DE [REDACTED]

3 OCT. 2007

COURRIER "ARRIVÉE"

Orléans, le

19 SEP. 2007

Monsieur [REDACTED]
Commissaire Enquêteur

Objet : Enquête publique ordonnant la révision simplifiée du PLU de la commune de [REDACTED]

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Par arrêté en date du 21 août 2007, Mme le Maire de [REDACTED] a ordonné l'ouverture d'une nouvelle enquête publique sur le projet de révision simplifié du PLU de la commune de [REDACTED]

Vous avez été missionné comme Commissaire Enquêteur en vue de recueillir les différentes informations nécessaires à l'élaboration de votre rapport.

En ma qualité de Président du SMAEDAOL, il m'apparaît indispensable qu'une information, la plus large possible, soit diffusée et inscrite dans le PLU de [REDACTED] concernant les activités aéronautiques de l'aérodrome de St-Denis-de-l'Hôtel.

L'acquéreur d'un bien foncier ou d'une propriété bâtie sur la commune de [REDACTED] doit être informé de la proximité de l'aérodrome et de l'impact de gêne sonore induite par le trafic d'aéronefs de loisirs, d'affaires, commerciaux et militaires, de jour comme de nuit. De ce fait, la commune peut être survolée par des aéronefs utilisant les installations aéronautiques de St-Denis-de-l'Hôtel.

L'attention des propriétaires, ayant-droits, ou acquéreurs devrait être attirée de manière lisible par une large publicité sur les différents actes notariés ou tous documents susceptibles d'apporter une modification à leur bien, l'information concernant le PEB approuvé par arrêté préfectoral en date du 21 Octobre 2002 devra être également inscrite.

L'instruction des permis de construire devrait également prendre en compte cette activité aérienne et les observations qui s'y rapportent afin d'inciter les pétitionnaires à renforcer l'isolation phonique de leur propriété au vu des éléments portés à leur connaissance.

Souhaitant vivement que cette requête soit intégrée dans sa globalité dans le PLU de [REDACTED]

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président du Syndicat Mixte,

Eric DOLIGÉ

CC : Mme le Maire de [REDACTED]
M. le Conseiller Général du canton de [REDACTED]
DDE de Châteauneuf-sur-Loire,



Chambre des Notaires sur l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret (SMAEDAOL)
Aérodrome d'Orléans-Saint-Denis-de-l'Hôtel - Les Quatre Vents - 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel
Téléphone : 02 38 46 33 32 - Fax : 02 38 46 33 31 - email : aerodrome.adh@wanadoo.fr
Siège social : Hôtel du Département - 15, rue Eugène Vignal - 45010 Orléans cedex 1 - Téléphone : 02 38 25 44 52